

Initiales du président

Initiales de la directrice

# *Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Des Prés-Verts année 2020-2021*

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE des Hautes-Rivières, école Des Prés-Verts.  
Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 10 décembre 2020,  
à 19 h 15, par la plateforme MICROSOFT TEAMS.**

Présences					
Mme Claudia Ferraro	Parent	X	Mme Annie Aubé	Enseignant	X
Mme Brigitte Leduc	Parent	X	Mme Karine Girard	Enseignant	X
M. Francis Filion	Parent	X	Mme Lucie Gratton	Enseignant	X
M. Patrick Barrière	Parent	X	M. Serge Perreault	Enseignant	X
Mme Marie-Ève Gauthier	Parent		Mme Nathalie Fradette	SDG	
Mme Maryse Quintin	Parent	X	Mme Marie-Laurence Valin	Professionnel	X
M. Mathieu Valiquette	Substitut		Mme Annie Benoit	Directrice	X
Mme Valérie Gendron	Substitut		Mme Stéphanie Vallée	Directrice adjointe	
			Mme Stéphanie Bernier	Substitut	
Mme Geneviève Gosselin	Substitut	X	Mme Sophie Coache	Substitut	
M. Hugo Blanchard	Substitut		Mme Marie-Christine Croft	Substitut	
	Substitut		Mme Geneviève Laurin	Substitut	
	Communauté		Mme Dany Laurent	Substitut	

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance par le président (61)
2. Vérification du quorum et des présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (67) #
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020 (69) #
5. Suivi au procès-verbal du 12 novembre
6. Parole au public
7. Correspondance
8. Mesures dédiées (information)
9. Embellissement cours d'école #
10. Révision budgétaire
11. Fonds à destination spéciale (94) #
12. Comité de parents (information)
13. Formation obligatoire du Conseil d'établissement
14. Points de l'OPP (96.2)
  - 14.1. Guignolée
15. Autres sujets
16. Parole au public
17. Levée de la réunion #

### **1. Ouverture de la séance par le président**

M. Francis Filion accueille les membres et ouvre la séance à 19 h 15.

## **2. Vérification du quorum et des présences**

M. Francis Filion s'assure du quorum, Mmes Nathalie Fradette et Stéphanie Vallée sont absentes ainsi que Mme Marie-Ève Gauthier et celle-ci est remplacée par Mme Geneviève Gosselin.

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

M. Francis Filion fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Brigitte Leduc d'adopter l'ordre du jour en ajoutant : agendas scolaires 2021-2023 à autres sujets.

# CE-20-21.17

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **4. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020**

Mme Maryse Quintin propose l'adoption du procès-verbal du 12 novembre 2020 en modifiant une coquille au point 11.

# CE-20-21.18

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **5. Suivi au procès-verbal du 12 novembre 2020**

Mme Annie Benoit confirme que les parents ont bien reçu le calendrier modifié avec l'ajout des trois journées pédagogiques supplémentaires décrétées par le ministre de l'Éducation.

M. Francis Filion se dit satisfait de la lettre envoyée aux parents concernant la distanciation physique entre les élèves à la sortie des classes et du service de garde.

## **6. Parole au public**

Mme Marie-France Laramée s'est jointe à la réunion du conseil d'établissement à titre de public.

## **7. Correspondance**

S/O

## **8. Mesures dédiées**

Mme Annie Benoit explique qu'ils ont procédé avec la mesure « Cours d'école vivantes et sécuritaires » à l'achat de matériel hivernal pour les élèves pour un montant de plus de 4 000\$. Le reste du montant (4 000\$) servira à d'autres achats plus tard au cours de l'année scolaire.

## **9. Embellissement cour d'école**

Mme Annie Benoit demande d'approuver les trois propositions suivantes à même le fonds à destination spéciale:

- L'achat d'une armoire de rangement extérieure dès maintenant pour l'entreposage du matériel hivernal pour un montant de 4 817\$.
- Les honoraires de Sport Loisirs Montérégie pour leur soutien-conseil et la rédaction des devis pour nos demandes d'embellissement Cour École qui s'élève à 489\$.
- La portion non subventionnée de la phase 1 incluant la classe extérieure, la toile d'ombrage et une armoire de rangement. Les coûts à défrayer seraient seulement de

24 684\$ puisque la subvention (60% du coût total) permettrait de payer la somme résiduelle de 37 026\$ pour une facture totale de 61 000\$.

Mme Annie Benoit explique que la deuxième mesure sera utilisée par le CSSDHR pour les projets déposés l'année passée puisque l'échéance est trop rapprochée pour déposer un nouveau projet. La reddition de comptes est due pour la fin de l'année 2020. Mme Claudia Ferraro en demande l'approbation.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

#CE-20-21.19

### **10. Révision budgétaire**

Mme Annie Benoit fait état de la révision budgétaire. Elle nous informe qu'il y a très peu de changements pour cette année entre le budget initial et le budget révisé et elle précise les raisons du dépôt d'une révision budgétaire déficitaire, soit les nombreuses dépenses en lien avec la pandémie.

### **11. Fonds à destination spéciale**

Mme Annie Benoit présente deux factures transférées de 2019-2020 expliquées lors de la dernière réunion, un montant à payer pour Les mots s'animent. Elle présente aussi la ristourne de photographie d'un montant de 961\$, un profit qui ira au fonds à destination spéciale.

Mme Brigitte Leduc en demande l'adoption.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#CE-20-21.20

### **12. Comité de parents**

- Le plan d'action au comité de parents, c'est de promouvoir le rôle du conseil exécutif et celui du comité de parent.
- Ils demandent de consulter le nouveau calendrier scolaire avant de le déposer aux instances syndicales.
- Ils demandent que les informations sortant des écoles soient plus uniformes et relativement en même temps.
- Le comité en lien avec la formation des membres du conseil d'établissement aimerait savoir s'ils ont besoin d'aide. Ils offrent de nous offrir des outils spécifiques à nos besoins.

### **13. Formation obligatoire du Conseil d'établissement**

- Mme Annie Benoit nous informe que M. Mario Champagne, secrétaire général, ira rencontrer la présidente du comité de parents, pour mettre en place une formation conjointe pour les membres des conseils d'établissement.
- Elle présente un tableau avec les différentes modifications suite à la loi 180.
- Elle nous fait part que 4 capsules sur 7 sont déjà offertes et la totalité des fiches est prête sur le site <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>.
- Les membres du conseil demandent une formation en ligne avec M. Mario Champagne suite aux questionnements de Mme Annie Benoit.

#### **14. Points de l'OPP**

**a. Guignolée.** Mme Brigitte Leduc confirme qu'il y aura des bénévoles pour venir chercher les denrées amassées durant le mois de décembre.

M. Francis Filion enverra les photos qu'il a prises à Mme Karine Girard lors de la collecte de la guignolée du 5 décembre dernier.

#### **15. Autres sujets**

Mme Annie Benoit explique qu'il y aura une affiche installée par les Ressources matérielles interdisant l'accès au module appartenant à l'école, du 1<sup>er</sup> décembre au 1<sup>er</sup> avril. Le suivi avec la ville suivra éventuellement pour le parc (modules et balançoires adjacents à l'école). La surface absorbante est gelée durant cette période.

Mme Annie Benoit demande de procéder au renouvellement de l'offre de la compagnie Laurentien pour les agendas puisqu'ils gèlent les prix pour deux années consécutives. L'équipe-école se dit très satisfaite du produit. Mme Maryse Quintin en demande l'approbation.

#CE-20-21.21

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

#### **16. Parole au public**

M. Francis Filion se questionne d'où vient la rumeur que les écoles fermeront dès le 14 décembre.

#### **17. Levée de la réunion**

Mme Brigitte Leduc propose la levée de la réunion à 20 h 30.

#CE-20-21.22

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Francis Filion  
Président

---

Annie Benoit  
Directrice